



Nikan

La voie des ODEC

COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR (CDEPNQL)
FIRST NATIONS OF QUEBEC AND LABRADOR ECONOMIC DEVELOPMENT COMMISSION (FNQLEDC)

Sujets spéciaux

- La CDEPNQL et le CEPN travaillent de concert!
- La CDEPNQL démarre un processus de consultation
- Modifications à la Loi sur l'évaluation environnementale

Sommaire

- La CDEPNQL et le CEPN unissent leurs efforts! 1
- S'enrichir par la formation continue... 2
- Consultation de la CDEPNQL 2
- Histoire de réussite : Sacred Circles 3
- Les mesures d'harmonisation en foresterie 4
- Les formations de l'IDDPNQL 4
- Modifications à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale 5
- Colloque de la Fondation de l'entrepreneurship 6

La CDEPNQL et le CEPN unissent leurs efforts!

Collaboration de Caroline Nepton Hotte et Ève Bastien

La Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL) s'unit au Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) pour la tenue des activités de la formation des agents et des représentants du développement économique communautaire (ODEC) et celles du Rassemblement technologique des Premières Nations, du 10 au 13 février 2004, à Trois-Rivières.

Pour sa quatrième session de formation, le 10 février 2004, tel que recommandé par les ODEC, les formateurs aborderont l'incontournable thème de la négociation. Le mot d'ordre de la formation : la pratique. Cette formation permettra aux membres de la CDEPNQL de bonifier leur technique de planification de la négociation. Aussi, afin de concerter les efforts des organismes régionaux et de concilier les déplacements des participants, se tiendra, dans le même lieu, le premier Rassemblement technologique des Premières Nations orchestré par le CEPN.

Depuis novembre 2002, le CEPN a réalisé plusieurs activités d'intérêt pour les écoles des Premières Nations. En plus des nombreux programmes offerts par le CEPN au cours des derniers mois concernant la connectivité, la formation et l'équipement, le CEPN organise actuellement un rassemblement technologique des Premières Nations, lequel aura lieu les 11, 12 et 13 février 2004, à Trois-Rivières. Ce rassemblement a pour objectif de permettre aux techniciens, aux enseignants, aux jeunes et aux gestionnaires de préciser leurs besoins en matière de technologie, d'échanger sur le sujet, de se rencontrer en vue de créer un réseautage et d'obtenir de la formation.

Les deux premières journées seront composées principalement d'ateliers et de conférences. Pour ce qui est de la dernière journée, un panel est prévu afin de discuter d'un sujet relatif aux technologies, après quoi les parti-

cipants seront invités à se rencontrer en tables rondes afin de discuter de l'ensemble de la rencontre, d'émettre des recommandations pour un prochain rassemblement et pour améliorer l'implantation des technologies dans les communautés. Le rassemblement se terminera par une plénière pour permettre aux participants de partager leurs recommandations et d'offrir leurs commentaires sur la rencontre.

De plus, un banquet aura lieu le 12 février, au cours duquel certaines personnes seront

invitées à discuter de divers aspects liés aux technologies. Le CEPN profitera aussi de ce banquet pour lancer un concours de création de sites Internet pour les écoles.

Le Conseil en Éducation des Premières Nations est l'un des six organismes retenus par Industrie Canada pour la gestion du programme Rescol. Ce programme vise à offrir aux écoles des Premières Nations des ordinateurs, un accès Internet et des services de soutien technique et de formation dans le domaine des technologies.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Rassemblement technologique, veuillez communiquer avec Ève Bastien, au (418) 842-7672, ou par courriel, à ebastien@cepn-fnec.com

Pour les ODEC qui désirent s'inscrire à la formation et/ou au Rassemblement, contactez Lorraine Rhéaume, au (418) 843-1488.

S'enrichir par la formation continue

Par Julie Picard, conseillère en développement économique

La Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL) a parmi ses mandats celui d'informer et de former ses membres sur des sujets d'intérêt.

Dans le but d'atteindre ses objectifs, elle organise des sessions de formation sur une base continue en collaboration avec l'École nationale de l'administration publique (ENAP). Voilà que le 17 juin 2003, une première session intitulée : « Veille stratégique et analyse de l'environnement » était offerte à tous les agents de développement économique de toutes les communautés autochtones et inuites du Québec.

Les 29 et 30 octobre 2003, une deuxième session prenait place cette fois au Mont-Tremblant. Cette session de formation portait sur la gestion des interfaces et la communication avec l'environnement. Ce séminaire a permis aux agents de développement économique de mieux comprendre les styles et les modèles de communication et de saisir les caractéristiques de communication dans une situation stratégique. À la toute fin, les participants étaient outillés pour mieux identifier les barrières auxquelles ils sont confrontés et plus habilités à développer des techniques efficaces et pratiques.

Une troisième formation intitulée : « Le partenariat : de l'émergence à la mise en œuvre » se déroulait à Québec les 26 et 27 novembre derniers. Les participants se sont familiarisés avec les principes directeurs et les enjeux de partenariat tant public que privé. Elle leur a permis de connaître les différents types de partenariat et surtout de bien comprendre les moyens efficaces d'une association réussie.

En résumé, les sessions de formation permettent aux participants d'acquérir de nouvelles connaissances, de faire de nouveaux contacts, de sortir de leurs opérations, d'échanger et de partager leurs propres expériences. Mais plus encore, les agents développent des compétences appropriées pour mettre de l'avant des projets à saveur économique dans leurs milieux respectifs et en assurent le suivi ce qui garantit un plus pour leurs communautés. Enfin, prenez note que la prochaine formation aura lieu à Trois-Rivières le 10 février prochain et portera sur l'art de négocier, espérant vous voir en grand nombre.

Consultation de la CDEPNQL

Maximiser les services aux agents

Pour maximiser les services à ses membres, la Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL) débutera une tournée de consultation dans 16 communautés autochtones du Québec, au cours de l'hiver et du printemps 2004.

La conseillère en développement économique, madame Julie Picard, est responsable du dossier. Elle ira rencontrer les agents et les représentants du développement économique pour établir avec eux des profils du développement économique des communautés sélectionnées dans ce projet.

Ce projet permettra de développer un profil de la connectivité aux nouvelles technologies de l'information et de télécommunication (NTIT) des organismes du développement économique communautaire (ODEC). La CDEPNQL propose également de réaliser un profil du développement économique communautaire des collectivités rencontrées et un profil des agents et des représentants du développement économique communautaire.

Les résultats obtenus et les analyses seront remis à l'organisme de développement économique communautaire, son agent ou son représentant, mais également au Chef de la communauté. Ces analyses permettront à la CDEPNQL de mieux répondre aux besoins des communautés en matière de développement économique communautaire. Elles serviront également d'outils de gestion et de prise de décisions pour les communautés concernées.

La conseillère en développement économique de la CDEPNQL prendra contact avec les agents au cours des prochaines semaines pour connaître leurs disponibilités et les rencontrer chez-eux.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce projet, n'hésitez pas à contacter Julie Picard au (418) 843-1488.

Les programmes de Développement économique Canada

« Développement économique Canada a le mandat de promouvoir le développement économique des régions du Québec, en accordant une attention particulière à celles dont la croissance est lente et les emplois insuffisants, afin qu'il en résulte, à long terme, une amélioration de la prospérité et de l'emploi. »

IDEE-PME

Programme offrant aux PME des ressources et des services dans les domaines suivants : Innovation - Essais et expérimentation en vue de valoriser les ressources naturelles - Productivité - Affaires électroniques - Développement des marchés d'exportation - Entrepreneurship - Valorisation de l'environnement des affaires

Programme de développement des marchés d'exportation (PME)

Programme national qui a pour but d'aider les entreprises canadiennes à commercialiser leurs produits et services à l'étranger.

Programme de développement des collectivités (PDC)

Programme national permettant aux collectivités de les aider à prendre en main le développement économique de leur milieu local.

Programme d'infrastructure Canada-Québec

Ce programme, mis en place conjointement avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux ainsi que les Premières Nations

et le secteur privé, a pour but d'améliorer les infrastructures des municipalités rurales et urbaines à l'échelle du pays.

Pour obtenir de l'information sur ces programmes, visitez le site Web de Développement économique Canada <http://www.dec-ced.gc.ca/>

Ou contactez la conseillère en développement économique de la Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL) Madame Julie Picard
Tél. : (418) 843-1488 / jpicaud@cdepnql.org

Partenaire des formations de la CDEPNQL



Développement
économique Canada

Canada Economic
Development

Canada

Sacred Circles

Un petit-illustré qui s'illustre!

Par Caroline Nepton Hotte

Le petit-illustré intitulé *Sacred Circles* s'illustre lors du Gala Mishtapew, le 23 novembre 2003, alors que Brandon Mitchell, le propriétaire de l'entreprise *Birch Bark Comics*, gagnait le prix de la Création d'entreprise.

La Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL) a eu la chance d'interviewer ce jeune entrepreneur mi'gmaq de Listuguj et de mettre la main, à Québec, sur un de ces petits chefs-d'œuvre dans une boutique spécialisée où se vendent des petits-illustrés (bande dessinée en format papier), tels que Spiderman, Batman, X-Mans, etc.

Brandon a démarré cette entreprise tout naturellement, un peu comme si sa vie l'entraînait dans cette direction. «J'ai toujours été un bon dessinateur et mes parents m'ont constamment encouragé à réaliser quelque chose avec ce talent». Il a alors entrepris des études en animation et en design graphique au Nouveau-Brunswick. Puis, il est revenu à Listuguj et a enseigné l'art à des jeunes de la 4^e à la 8^e année.

Tandis qu'il enseignait à l'école *Gitpu*, les jeunes lui ont finalement apporté ce souffle créatif afin de développer ce petit-illustré. «*Birch Bark Comics* est une entreprise dont la principale parution, pour l'instant, est *Sacred Circles*», a expliqué Brandon. Avec son concept, Brandon Mitchell sort du cadre des petits-illustrés en retirant le «super-héros» et en conduisant plutôt son travail vers une histoire d'aventure fantastique. D'inspiration autochtone, *Sacred Circles* combine l'action d'une époque révolue, alors que



Brandon Mitchell et un groupe de jeunes l'ayant inspiré pour son petit-illustré.

les Autochtones peuplaient tout le territoire, et l'action de jeunes autochtones vivant à notre époque qui vont en camping, lorsque surgit un esprit maléfique des temps anciens.

Avec cette entreprise, Brandon espère se positionner pour faire, de *Birch Bark Comics*, une voix pour les dessinateurs, les écrivains autochtones et les histoires amérindiennes. Toutefois, cette aventure, Brandon Mitchell ne l'a pas accomplie seul. Il a réussi à s'associer à d'autres artisans de l'animation et du dessin, dont Jean-François Beaulieu, qui numérise les images et les colore à l'ordinateur. Puis, il a également reçu l'aide d'un mentor de sa communauté, en l'occurrence son ancien employeur, qui l'a aidé à mieux connaître les étapes du démarrage d'entreprise. Il a également reçu l'appui de sa communauté.

Démarrer une entreprise à Listuguj

Le Gouvernement mi'gmaq de Listuguj a développé, en 1997, une politique de développement économique communautaire qui trace la voie de la Commission de développement économique de Listuguj. Sherri Morrison, agente du développement économique communautaire à la Commission, s'occupe de la gestion des demandes de financement qui y sont déposées.

Pour la Commission, il importe que le promoteur connaisse les bases de la gestion d'une entreprise. Les promoteurs doivent d'abord avoir les qualifications nécessaires pour démarrer une entreprise. S'ils ne les ont pas, ils doivent les acquérir en suivant une formation d'au moins 30 heures. Brandon Mitchell a suivi des cours de base en gestion. Il a aussi amassé toutes les informations nécessaires en effectuant les recherches par lui-même avec l'aide de son mentor et grâce à la subvention du Centre de développement qui,

durant cette période d'un an, lui a assuré un salaire. Une fois ses démarches effectuées, il a pu demander l'aide d'un consultant pour rédiger le plan d'affaires et concrétiser son travail. «J'ai réalisé la recherche moi-même afin de vraiment connaître l'entreprise que je souhaitais démarrer», a-t-il expliqué.

Cet apprentissage, les promoteurs et les entrepreneurs de Listuguj doivent le réaliser s'il veut obtenir une aide financière de la Commission de développement économique de Listuguj. Brandon a pu obtenir un financement de la Commission de développement économique de Listuguj de près de 10 000 \$ afin de concrétiser le travail de démarrage de l'entreprise.

Aujourd'hui, Brandon Mitchell, est un heureux lauréat du Gala Mishtapew. «Gagner ce prix était, pour moi, plus que ce que j'en attendais après un an de promotion.» Parce que vendre un produit comme celui de Brandon n'est pas de tout repos. Il a réussi à vendre 2000 copies lors de la sortie de son premier numéro en se rendant dans des écoles de sa région. Puis, en se rendant aux États-Unis, au *Wizard World Chicago Comic Conference*, il a pu réseauter avec des gens qui ont les mêmes intérêts et qui pourront l'aider à faire grandir son rêve. Il est maintenant dans le très renommé catalogue de petits-illustrés américains *Diamond Comics Distributor* aux États-Unis.

Sacred Circles n'est malheureusement pas encore traduit en français, faute de fonds pour en assurer la promotion et la vente. Toutefois, de par son caractère culturel, innovateur et divertissant, il peu s'avérer un outil fort recommandable pour les jeunes autochtones, de 7 à 99 ans, parlant français, désireux de commencer à lire en anglais.

Après un an de développement, Brandon Mitchell a beaucoup appris sur lui-même. Ce jeune entrepreneur a bien changé. «*Birch Bark Comic* a été tout une aventure. Avec le recul, je puis dire que nous avons eu plus de bonnes journées que de mauvaises!» À présent, il souhaite développer des projets d'animation avec d'éventuels studios de bande animée. Un jeune homme définitivement passionné!

www.birchbarkcomics.com



Le premier volume du petit-illustré «Sacred Circles».

Les mesures d'harmonisation en foresterie

Une occasion d'en parler!



Photo : Suzy Basile



Photo : Ressources naturelles Canada

L'institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL) travaille présentement à l'organisation d'un colloque sur les mesures d'harmonisation des activités forestières et des principes de gestion, d'aménagement et de développement forestier sur les terres traditionnelles des Premières Nations du Québec et du Labrador qui aura lieu les 9, 10 et 11 mars 2004, dans la communauté Innu d'Essipit.

Ce colloque vise à faire le point sur les notions référant à l'ensemble de la problématique de l'application des mesures d'harmonisation. Il vise prin-

cipalement à en arriver à une même vision en regard des orientations, des principes directeurs, des mesures d'aménagement et de gestion du territoire, de l'utilisation des connaissances écologiques traditionnelles autochtones et autres données techniques ainsi que des processus visant à assurer la pérennité de ces processus.

Ce colloque fera suite au Forum forestier des Peuples autochtones et au XII^e Congrès forestier mondial qui se sont tenus à Québec en septembre dernier. Il est important d'arrimer notre vision aux positions internationales présent lors de ces deux événements et de suivre l'évolution du dossier.

Objectifs du colloque

- 1- Partager les expériences en cours dans les diverses communautés des Premières Nations.
- 2- Développer des principes communs ainsi que de favoriser la diffusion des applications particulières en matière de mesures d'harmonisation.
- 3- Élaborer un guide permettant de structurer :
 - une approche globale
 - identifier les besoins particuliers des Premières Nations
 - présenter aux communautés un coffre d'outils permettant la mise en place de mesures d'harmonisation de façon cohérente.

Ce colloque s'adresse aux membres des Premières Nations, aux membres des équipes techniques des communautés et à toutes personnes qui ont des responsabilités, dans leurs fonctions, en matière de gestion du territoire et des ressources ainsi qu'en matière de développement.

Pour obtenir de l'information ou pour vous inscrire contactez :

Institut de développement durable des
Premières Nations du Québec et du Labrador
250, Place Michel-Laveau, Bureau 201
Wendake (Québec) G0A 4V0
Tél. : 418-843-9999 / Téléc. : 418-842-5966
Courriel : sbasile@iddpnql.ca

Les formations de l'IDDPNQL

L'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL) a comme mandat de donner de la formation sur différents dossiers qui touchent et préoccupent directement les communautés et les territoires des Premières Nations. Une série de cinq sessions de formation de trois jours est offerte aux Premières Nations du Québec et du Labrador.

La dernière session aura lieu au printemps 2004 et sera offerte en langue anglaise seulement. Trois des formations déjà données ont été réalisées en langue française. Cette formation est gratuite pour l'ensemble des membres des Premières Nations du Québec et du Labrador.

Il est possible pour l'IDDPNQL d'offrir une formation spécialisée sur un des sujets suivants qui vous préoccupent plus particulièrement. Veuillez communiquer avec nous pour de plus amples renseignements.

SUJETS

- L'implication des Autochtones dans la Loi sur les Forêts (Québec)
- L'ensemble des mesures d'harmonisation en développement dans les communautés autochtones au Québec
- Processus de gestion communautaire
- Plan d'Action de Wendake
- Protocole de consultation des Premières Nations
- Processus d'évaluations environnementales des Premières Nations

Suzy Basile

coordonnatrice



Institut de développement durable des
Premières Nations du Québec et du Labrador
250, Place Michel Laveau, Bureau 201
Wendake (Québec) G0A 4V0
Tél. : 418-843-9999 / Téléc. : 418-842-5966
Courriel : sbasile@iddpnql.ca

Modifications à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE) relatives aux Peuples Autochtones du Canada

Collaboration spéciale de Jacques Laurin, consultant en environnement

Le 30 octobre 2003, la nouvelle LCEE est entrée en vigueur au Canada. Les changements à cette loi avaient pour but de fournir plus de certitude, de prévisibilité et de rapidité pour tous les participants, d'améliorer la qualité des évaluations et d'assurer une participation plus significative du public, notamment, celle des Peuples Autochtones.

Les nombreux mémoires déposés par les Peuples Autochtones lors des périodes de révision de la LCEE ont fait que plus de 10% des articles de la LCEE nous touchent directement. Il n'est pas facile de résumer et de vulgariser tout cela en quelques paragraphes, mais tentons l'expérience pour le bénéfice des lecteurs. Le lecteur curieux pourra consulter le guide : « Explication des modifications apportées à la Loi » sur le site : www.acee-ceaa.gc.ca et comprendra que l'interprétation qui suit ne remplace pas les textes législatifs et réglementaires officiels.

- Les conseils de bande régis par la Loi sur les Indiens ne sont pas reconnus comme des autorités fédérales. (article 2.1)
- La LCEE, en voulant améliorer la communication et la collaboration entre les gouvernements et les Peuples Autochtones, reconnaît officiellement que ces derniers ont un rôle unique à jouer, en particulier dans les évaluations environnementales qui touchent les terres de réserve, les territoires traditionnels et les questions liées aux traités et à la gestion des terres. (art. 4(1) b.3))
- Maintenant, tout projet sur réserve peut faire l'objet d'une évaluation environnementale à partir du stade de planification, lorsque le conseil de bande déclenche la LCEE parce qu'il est le promoteur du projet, qu'il le finance ou lorsqu'il prend des mesures afin qu'il soit mis en chantier. (art. 10(1), (2))
- Les connaissances traditionnelles autochtones peuvent maintenant être prises en compte dans une évaluation environnementale parce qu'elles sont considérées comme les connaissances de l'environnement et des systèmes écologiques acquises et mises en pratique par des générations d'Autochtones comme fondement de leurs cultures. (art. 16.1)
- Un projet, devant être soumis à un examen par une commission, pourrait maintenant être référé à une commission conjointe composée du gouvernement et d'organisations autochtones autonomes après conclusion d'un accord de collaboration mutuelle. (art. 40(2))

- Lorsqu'un projet sur *territoire domanial* ne déclenche pas automatiquement une évaluation environnementale, mais qu'il risque de causer des impacts sur terre de réserve ou hors frontières, le ministre peut renvoyer ce projet en médiation ou en commission. (art. 48(1))
- Lorsqu'un projet sur *terre de réserve* ne déclenche pas automatiquement une évaluation environnementale, mais qu'il risque de causer des impacts hors réserve ou sur territoire domanial, le ministre peut renvoyer ce projet en médiation ou en commission. (art. 48 (2))

Lorsqu'un projet, risquant de générer des impacts sur terre de réserve ou hors frontières, est référé en commission par le ministre, ce dernier doit donner un préavis de dix (10) jours aux Autochtones en même temps qu'à toutes les autres parties impliquées. (art. 48 (5) e), f), g))

Tout projet visé par la LCEE sera obligatoirement inscrit au Registre canadien d'évaluation

environnementale (RCEE); certaines informations seront disponibles rapidement sur Internet et une copie de certains documents devra obligatoirement être expédiée sur demande du public. (art. 55)

- Dès que le règlement visant les conseils de bande sera en vigueur, tout conseil de bande, qui a un pouvoir décisionnel en vertu de la Loi sur les Indiens, pourra élaborer ses propres règlements d'évaluation environnementale et de programme de suivi pour les projets sur terre de réserve. (art. 59 l, l.001))
- L'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) est obligée de consulter les Peuples Autochtones sur les aspects politiques reliées à la LCEE par la mise en place d'un comité consultatif autochtone (CCA), notamment sur les terres de réserve et sur les questions liées aux traités et aux revendications territoriales. (article 62h)

Pour plus d'information IDDPNQL : (418) 843-9999

Connaissez-vous le Programme d'assistance technique au développement économique communautaire (PATDEC)?

C'est un programme national qui a vu le jour en 1997. Il en est présentement à sa deuxième phase visant à aider 500 collectivités du Canada d'ici 2007. Le PATDEC a pour mission d'accroître la légitimité et l'efficacité des organismes communautaires engagés dans le développement économique communautaire et l'économie sociale en appuyant des activités susceptibles de renforcer les capacités des intervenants sur le terrain, d'augmenter la visibilité, les connaissances, la cohérence et les ressources du secteur dans son ensemble en collaboration avec d'autres organismes qui partagent les mêmes intérêts.

La CDEPNQL vous invite à prendre contact avec la coordonnatrice du financement pour le secteur du Québec, madame Danielle Laurin. Elle pourra vous informer sur les différentes possibilités d'aide existant dans ce programme, soit l'assistance technique, l'échange communautaire, les technologies de l'information et des communications, le développement d'outils d'intervention et les initiatives des groupes cibles, tels que les jeunes, les femmes, les Autochtones, etc.

Pour obtenir de l'information sur les demandes de financement visitez le site Web suivant :

www.carleton.ca/cstier/cedtap/

ou contactez :

Danielle Laurin, Coordonnatrice régionale – Québec

Programme d'assistance technique au développement économique communautaire

Tél. : (514) 866-2355, poste 209 / Téléc. : (514) 288-0755

qc-patdec@cedtap.com

Colloque de la Fondation de l'entrepreneurship La CDEPNQL sera au rendez-vous!

La Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL) participera à l'atelier *Leadership entrepreneurial des Premiers Peuples*, à Québec, lors du 21^e colloque de la Fondation de l'entrepreneurship intitulé *Urgence entrepreneurship – Une responsabilité partagée!*

Cet atelier, animé par Carole Lévesque, professeur à l'Institut national de recherche scientifique de l'Université du Québec, sera divisé en deux parties. Une première partie présentera la CDEPNQL, sa vision et ses mandats, puis le rôle des agents et des représentants du développement économique communautaire. En seconde partie, l'entrepreneur huron-wendat, propriétaire de Indiana Marketing, monsieur Vincent Lévesque, témoignera de son expérience d'entrepreneur autochtone dans le domaine du marketing et des communications.

D'autres invités spéciaux seront présents à cet événement d'envergure, tels le président-directeur général d'Hydro-Québec, André Caillé, le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Alban D'Amours, le président et éditeur du quotidien Le Soleil, Alain Dubuc et plusieurs autres.

Le colloque de la Fondation est une occasion d'en apprendre un peu plus sur les stratégies pour la recherche de financement, sur les nouvelles initiatives des stratégies jeunesse, sur l'harmonisation de la vie professionnelle et personnelle, sur la mise en marché et sur une quantité d'autres sujets. C'est un moment pour les Premiers Peuples de faire connaître leurs préoccupations et leurs besoins dans le domaine du développement économique communautaire actuel.

La CDEPNQL invite les agents et les représentants du développement économique communautaire à participer à cette activité en grand nombre et de la faire connaître aux entrepreneurs des collectivités.

Pour s'inscrire et pour obtenir de l'information visitez le site Web suivant : www.entrepreneurship.qc.ca/fr/accueil/colloque_menu.asp

Contactez :

Fondation de l'entrepreneurship

Sans frais : 1-800-661-2160 / Tél. : (418) 648-1994 / Téléc. : (418) 646-2246

Programme de Partenariat pour les compétences et l'emploi des Autochtones (PCEA)

Le PCEA est un nouveau programme annoncé du ministère du Développement des ressources humaines Canada. Les fonds de ce programme seront affectés à des plans de formation menant à l'emploi d'Autochtones dans le cadre de grands projets de développement économique et de projets axés sur les ressources. Il cherche à doter les Autochtones des compétences nécessaires pour qu'ils puissent participer à des projets de développement économique, comme l'exploitation minière dans le Nord, l'industrie pétrolière et gazière et les projets d'aménagement hydroélectrique.

La contribution du PCEA ne dépassera pas 75 % de la valeur totale du grand projet. Le grand projet, tel que prévu par le programme, doit comprendre une participation importante du secteur privé et du gouvernement provincial ou territorial ainsi qu'une participation importante des communautés autochtones locales situées là où le projet aura lieu. Il doit démontrer qu'il peut fournir au moins 50 emplois permanents à des Autochtones.

Pour obtenir des informations sur ce nouveau programme contactez la Commission des ressources humaines des Premières Nations du Québec au (514) 283-8937.

Ou allez à l'adresse suivante et consultez le document sur le PCEA : www17.hrdc-drhc.gc.ca

Faites vous voir par les ODEC !

Nikan –La voie des ODEC, le bulletin d'information spécialisée des agents et des représentants du développement économique communautaire autochtone du Québec et du Labrador vous invite à publiciser vos services, une occasion unique d'établir des liens d'affaires avec les Premières Nations pour le début de l'année 2004.

La poursuite des services pour les agents et les représentants du développement économique membres de la CDEPNQL repose sur votre participation à une telle publication. L'autonomie et le succès du développement communautaire dépendent de l'engagement et de l'implication de tous et chacun aux initiatives développées par les membres des communautés.

FORMATS DISPONIBLES

- Format : Carte d'affaires (5 cm sur 9 cm)
Coût : 100,00 \$
- Format : Bannière (6 cm sur 19,5 cm)
Coût : 150,00 \$
- Format : Quart de page (14 cm sur 13 cm)
Coût : 200,00 \$
- Veuillez conserver un espace publicitaire pour notre logo et nos coordonnées dans votre site Web.
Coût : 200,00 \$ pour un an

N'hésitez pas à nous contacter pour en connaître plus sur les agents et les représentants du développement économique ou pour obtenir un espace publicitaire.

CDEPNQL
(418) 843-1488
information@cdepnql.org

Commission de
développement économique
des Premières Nations du
Québec et du Labrador

250, Place Michel-Laveau,
bureau 202
Wendake (Québec) G0A 4V0

Téléphone :
(418) 843-1488

Télécopieur :
(418) 843-6672

Courriel
information@cdepnql.org

AVIS SUR LA PROTECTION
ET LA CONFIDENTIALITÉ DES
INFORMATIONS

L'information contenue dans ce
bulletin est protégée en vertu des lois
et règlements applicables. Il est donc
interdit de le diffuser ou de le copier
en tout ou en partie sans l'autorisation
écrite de la CDEPNQL.

